

Le Burundi expulse un Rwandais accusé d'espionnage

@rib News, 11/05/2015 â€“ Source Xinhua Un Rwandais employé comme directeur dans un opérateur de télécommunications au Burundi a été expulsé après que le service de sécurité burundais l'eut accusé d'être es travaillant pour le service de renseignement étranger qui, selon Bujumbura, est derrière la vague de manifestation contre le troisième mandat du président burundais Pierre Nkurunziza, rapporte lundi la presse rwandaise. Le week-end passé, Antoine Masozera, recruté en 2012 par la société de télécommunications burundaise, a été sommé de quitter le Burundi dans 48 heures, selon un journal rwandais qui a cité une source diplomatique rwandaise à Bujumbura.

Cette décision du voisin du Rwanda intervient deux jours après que le président rwandais Paul Kagame eut critiqué son homologue burundais pour son désir de s'accrocher au pouvoir. « Vos propres citoyens vous disent que "nous ne voulons pas que vous fassiez cela ou nous dirigiez", peut-être ils sont en train de dire que vous n'avez pas suffisamment fait pour eux », a déclaré M. Kagame dans une interview accordée à la presse au cours de son déplacement en Suisse. Par ailleurs, le ministre rwandais des Affaires étrangères Louise Mushikiwabo a exprimé son inquiétude sérieuse sur la détérioration de la situation politique au Burundi, lors d'une interview à la Radio Rwanda dimanche. "Malgré l'assurance donnée par le Burundi, (...) on craint toujours que les rebelles rwandais basés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC, voisin du Burundi) ne puissent profiter de la violence au Burundi et déstabiliser le Rwanda", a affirmé le ministre rwandais. Le président burundais Nkurunziza briguera un troisième mandat à la prochaine élection présidentielle, prévue le 26 juin. Cette décision a provoqué une vague de manifestation depuis le 26 avril, notamment dans la capitale burundaise, car la Constitution burundaise stipule que le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Le 5 mai, la Cour constitutionnelle burundaise a toutefois validé la candidature de M. Nkurunziza.